

Compter les hirondelles et les martinets

Guide d'aide à l'identification



Hirondelle rustique (Hirundo rustica)

Sommaire

L'HIRONDELLE RUSTIQUE	3
L'HIRONDELLE DE FENÊTRE.....	4
LE MARTINET NOIR	5

Espèce protégée, quesako ?

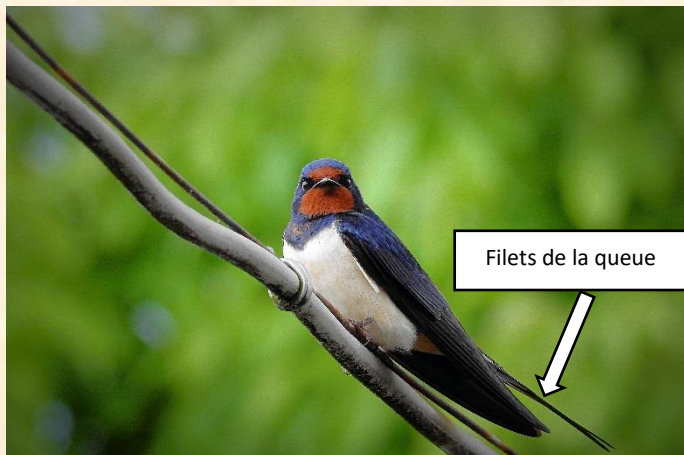
Les espèces que vous nous invitons à rechercher sont des espèces protégées à l'échelle nationale (*cf. loi sur la protection de la nature du 10 juillet 1976 et arrêtés ministériels*). Cela signifie que leurs destruction (nids, œufs compris), détention, déplacement, perturbation et commercialisation sont interdits.

Sources :

LPO, Nature Isère.

Belles observations !

L'HIRONDELLE RUSTIQUE



Classe : *Oiseaux*



Taille : 17 à 21 cm (filets de la queue inclus)

Envergure : 38 cm

Poids : 18 à 20 g

Espèce protégée, en danger en Savoie



Comment la reconnaître ?

Elle a le dessus du corps bleu noir avec des reflets métalliques et le ventre blanc roussâtre. La gorge et la face sont de couleur rouge brique chez l'adulte. Une des caractéristiques de cette espèce est le prolongement de la queue par des filets, de 3 cm en moyenne, et plus longs chez le mâle que la femelle.

Elle construit son nid à l'aide de boulettes réalisées à partir d'un mélange de boue, de salive et souvent de quelques brindilles. A la différence de celui de l'hirondelle de fenêtre, il est totalement ouvert sur le dessus et ressemble à un bol.



Quand l'observer ?

De mi-mars à septembre. Le comptage des nids s'effectue de mi-mai à mi-août.



Où l'observer ?

Dans les granges ou les étables, le long des poutres. Pour savoir si un nid est occupé, il faut prendre en compte les indices suivants : jeunes visibles au nid, allers-retours fréquents des parents et la trace de fientes sur le nid ou au sol.



Le saviez-vous ?

Une hirondelle rustique peut consommer **60 insectes par heure** ou **850 par jour**.

Pour en savoir plus et agir pour les hirondelles :

https://www.desterresetdesailes.fr/wp-content/uploads/2019/05/cahier_technique_hirondelles.pdf

[Colocataires sauvages #5 : Vivre avec les hirondelles, des conseils ! - YouTube](#)

L'HIRONDELLE DE FENÊTRE

Jean-Paul Lamonnier



Classe : *Oiseaux*



Envergure : 38 cm

Poids : 15 à 25 g

Espèce protégée, vulnérable en Savoie



Comment la reconnaître ?

Le dessus du corps est bleu noir à reflets métalliques alors que la base de la queue (croupion), la gorge et le ventre sont entièrement blancs.

Commune dans les villes et villages, elle construit son nid à partir du mois d'avril sous les avant-toits des maisons et autre bâti, à l'angle des fenêtres ou encore sous les arches de ponts. En forme d'hémisphère, son nid est formé de boulettes de boue cimentées avec sa salive. Clos, il ne possède qu'une petite ouverture arrondie.



Quand l'observer ?

De mi-mars à septembre. Le comptage des nids s'effectue de mi-mai à mi-août.



Où l'observer ?

Sur les façades des bâtiments (maisons, églises...) ou sous les ponts en colonies plus ou moins importantes. Pour savoir si un nid est occupé, il faut prendre en compte les indices suivants : jeunes visibles au nid, allers-retours fréquents des parents et la trace de fientes sur le nid ou au sol.



Le saviez-vous ?

À l'origine, l'Hirondelle de fenêtre nichait en colonies sur les falaises (où elle niche encore). Aujourd'hui, elle niche le plus souvent sur les escarpements artificiels que sont nos immeubles ou nos maisons, pourvu qu'elle puisse trouver à proximité de la boue pour faire son nid. Il est nécessaire aussi que les matériaux des bâtiments lui permettent de fixer son nid ; les fenêtres et les sous-toits en PVC sont incompatibles à la création du nid.

Pour en savoir plus et agir pour les hirondelles :

https://www.asterresetdesailes.fr/wp-content/uploads/2019/05/cahier_technique_hirondelles.pdf

[Colocataires sauvages #5 : Vivre avec les hirondelles, des conseils ! - YouTube](#)

LE MARTINET NOIR

Jean Bisetti



Classe : *Oiseaux*



Longueur : 16 cm

Envergure : 45 cm

Poids : 38 à 45 g

Espèce protégée, quasi-menacée en Savoie



Comment le reconnaître ?

A son corps aérodynamique noir, ses longues ailes en forme de faux et sa queue effilée, qui font de lui un oiseau taillé pour le vol. Ses pattes très courtes ne lui permettent pas de se poser sur un fil ou une branche, mais seulement de s'agripper maladroitement aux parois verticales.

Le martinet noir symbolise l'été, lorsqu'avant la tombée de la nuit, des escadrilles d'oiseaux frôlent les maisons et lancent leurs cris stridents caractéristiques "srii-srii-srii-srii".



Quand l'observer ?

De mi-avril à août.



Où l'observer ?

Dans les villes et les villages. Cet insectivore niche dans les cavités et les fissures en haut des grands édifices, maisons ou autres bâtiments (combles, volets roulants, etc.). Les allers-retours des adultes sous les avant-toits ou assimilés permettent de repérer les bâtiments utilisés comme sites de nidification, en lieu et place des falaises autrefois occupées.



Le saviez-vous ?

Bien que très proche biologiquement de l'hirondelle, le martinet noir appartient à une autre famille. Il dort, s'accouple et se nourrit en vol. Les adultes peuvent ainsi rester plusieurs mois, d'une saison de reproduction à une autre, sans jamais se poser.

Pour en savoir plus et agir pour les hirondelles et martinets :

https://www.destinationdesailes.fr/wp-content/uploads/2019/05/cahier_technique_hirondelles.pdf